



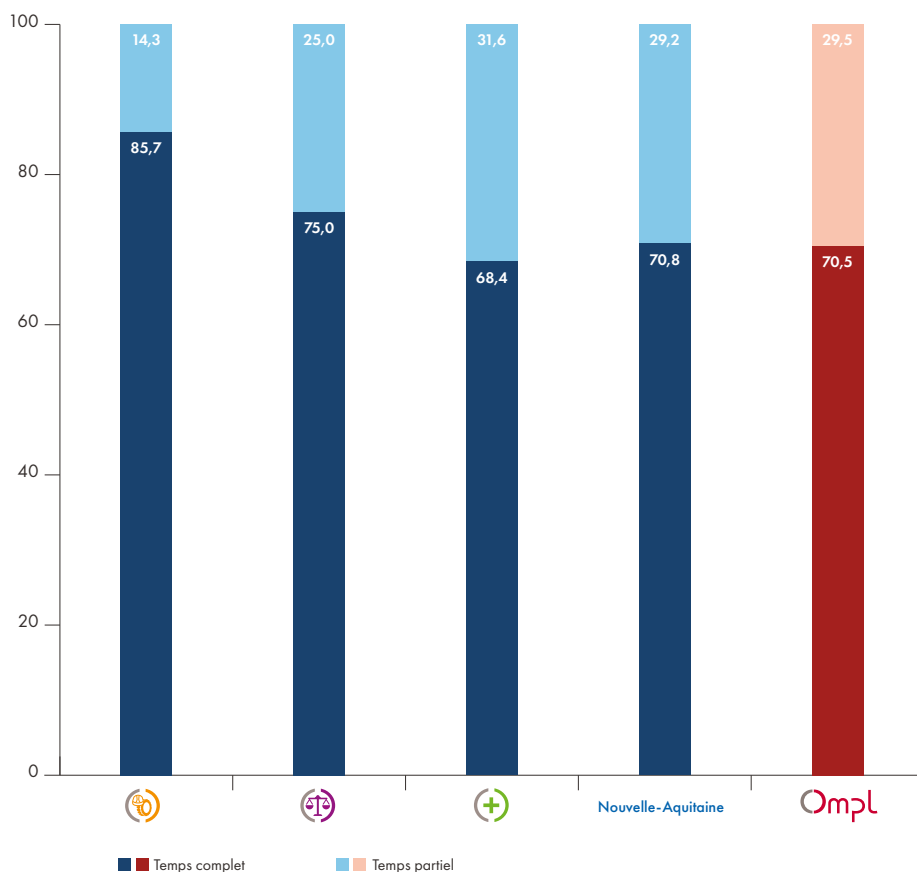
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### TROIS CINQUIÈME DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est proche de celle observée au niveau national (70,8 % et 70,5 % respectivement). Néanmoins, un recours accru au temps partiel est constaté pour le secteur santé (31,6 %).

Répartition des salariés par secteur et durée du temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2019.



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires



## VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté (85,7 % contre 70,8 % au niveau régional). Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'expertises en automobile (92,0 %).
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent par une moindre mobilisation du travail à temps complet (69,1 % contre 75 % pour l'ensemble du secteur régional).
- Relativement à l'ensemble régional, l'emploi à temps partiel est fortement surreprésenté dans le secteur santé. C'est notamment le cas pour les cabinets médicaux (39,7 %) et les cabinets dentaires (36,9 %).

## Répartition des salariés par branche professionnelle et durée du temps de travail (%)

	Temps complet	Temps partiel
	<b>85,7</b>	<b>14,3</b>
	84,6	15,4
	92,0	8,0
	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>
	86,0	14,0
	69,1	30,9
	84,8	15,2
	86,7	13,3
	<b>68,4</b>	<b>31,6</b>
	63,1	36,9
	83,3	16,7
	60,3	39,7
	71,5	28,5
	64,9	35,1
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>70,8</b>	<b>29,2</b>
<b>Ompl</b>	<b>70,5</b>	<b>29,5</b>

Source: Insee, DADS 2019.